



LE COACHING PROFESSIONNEL

1. L'objectif

Le coaching professionnel est un accompagnement qui permet d'obtenir des résultats concrets et mesurables dans la vie active. A travers le processus de coaching, le « coaché » approfondit ses connaissances et améliore ses performances dans le cadre d'objectifs professionnels.

Parmi les plus importants bénéfices du coaching voici les plus marquants pour les professionnels et leurs entreprises.

- ✓ Augmentation de la productivité
- ✓ Augmentation de la cohésion organisationnelle
- ✓ Fidélisation des cadres coachés
- ✓ Les coachés augmentent leur satisfaction au travail et gèrent mieux les conflits.

Différentes sortes de coaching existent et nous vous proposons :

- ✓ Le **coaching de compétence** qui consiste à optimiser ses compétences. Le coaché développe son savoir-être et son savoir-faire.
- ✓ Le **coaching de performance** qui vous permet de repérer ses convictions personnelles limitantes et de les dépasser.

2. Notre démarche :

Le coaching professionnel se caractérise par une déontologie définie par les fédérations, une posture, des compétences spécifiques, un mode opératoire et des techniques.

Au-delà de cet aspect déontologique, nous prenons particulièrement en compte les spécificités du « coaché » de façon à ce qu'il optimise véritablement ses compétences et améliore ses performances.

3. Notre méthodologie

Le coaching se déroule entre 3 et 6 mois au rythme d'une séance toutes les deux ou trois semaines.

Déroulement type :

- Comprendre la situation actuelle
- Définir l'objectif
- Activer les ressources
- Prendre des décisions
- Passer à l'action
- Tenir le cap

4. Nos atouts

- Un coach certifié formé au coaching de compétence et de performance,
- Un professionnel bienveillant, doté d'une réelle qualité d'écoute,
- Un coach pragmatique et disponible en accord avec les valeurs d'Arpèges Conseils.

Le coaching professionnel peut faire l'objet d'une convention de formation éligible au DIF.